

## COMMUNE DE BUSCHWILLER

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 02 JUILLET 2019

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 20h05

**PRESENTS** : Daniel ALLEMANN, Audrey BAUMANN, Marie-Jeanne BAUMANN, Bernard BOEGLIN, Jacques DUCRON, Denise HECHT, Denis HUTTENSCHMITT, Claudine MUNCH, Roger OBERMEYER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER.

**ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES** : M. Jérôme SITTER

**ABSENTS NON-EXCUSES** : Néant

**ONT DONNE PROCURATION :**

M. Patrick MULLER qui a donné procuration à Mme Christèle WILLER

M. Emmanuel GERRER qui a donné procuration à Mme Audrey BAUMANN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jonathan WILLER secrétaire de mairie

Le quorum étant atteint, Mme le Maire invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR :**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 2019
2. PERSONNEL COMMUNAL
3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
4. CONVENTION PERISCOLAIRE
5. MOTION DE SOUTIEN
6. TRAVAUX
7. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES
8. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES
9. DIVERS

## **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27.05.2019**

Après avoir rappelé les principales décisions prises lors de la séance susvisée précisé qu'aucune remarque n'avait été faite au sujet du procès-verbal, Mme le Maire propose au conseil d'approuver ce dernier.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 27 mai 2019 et le signe séance tenante.**

## **2. PERSONNEL COMMUNAL**

Mme le Maire fait savoir que les contrats des ATSEMS arriveront à terme au 31 août prochain. Mme Cindy HERNANDEZ qui a remplacé Mme Cathy RAPHAT durant sa période d'absence, a donné entière satisfaction par son travail et sa disponibilité. C'est pourquoi, il est proposé d'engager Mme Cindy HERNANDEZ avec un contrat à durée déterminé de 3 ans sur une durée hebdomadaire de 24 heures.

Il est aussi proposé de reconduire le contrat à durée déterminée de Mme Laurie PETITDEMANGE-STEFFAN, pour une durée de 3 ans et pour une durée de 24 heures par semaine. Des heures de ménages lui seront progressivement ajoutées selon les besoins.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'approuver l'embauche de Mme Cindy HERNANDEZ et la reconduction du contrat de Mme Laurie PETITDEMANGE, toute deux par un contrat déterminé de 3 ans à raison de 24 heures hebdomadaire et à compter du 16 août 2019.**

## **3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Mme D. HECHT rappelle que chaque association de BUSCHWILLER créée avant le 30 mars 2009 reçoit une subvention communale de 915 €. Les demandes de celles créées postérieurement au 30 mars 2009 sont étudiées au cas par cas en commission, laquelle propose au conseil municipal un montant approprié.

Pour l'octroi d'une subvention, les associations devront avoir rempli les conditions et obligations imposées par la loi. Toutes les demandes sont arrivées, 95 % d'entre elles en conformité avec ce qui est demandé. Celles de la Chorale Sainte Cécile et de l'Association de gestion de la maison communale sont identiques aux autres années.

Elle indique également que la Commune n'a pas versé de subvention en 2018 à l'association Buschwill'Active ni à l'association Clairefontaine car celles-ci n'ont pas eu d'activités.

Les associations extérieures au village et organismes de droit privé suivants recevront une subvention, à savoir :

- ✓ 100 € à l'Association Haut-Rhinoise des Amis des Landes
- ✓ 30 € au Comité de la Prévention Routière
- ✓ 160 € de subvention à l'Union Frontalière des Donneurs de Sang.
- ✓ 150 € à la Petite Camargue Alsacienne.

**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le versement des subventions ci-dessus.**

Puis Mme D.HECHT rappelle que l'Association de Gestion de la Maison Communale perçoit en plus 610 € de remboursement forfaitaire de la participation aux frais d'électricité, soit une somme globale de 1.525 €.

**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le versement de subvention susvisée.**

Mme D. HECHT demande aux conseillers qui sont membres du bureau d'associations de s'abstenir pour le vote de la subvention de l'association concernée. Le Conseil municipal est amené à approuver le versement des subventions ci-dessous aux associations de Buschwiller :

- ✓ Amis de Samadet : 915 €
- ✓ Arboriculteurs : 915 €
- ✓ Association des Jeux Touristiques : 915 €
- ✓ Association Sportive de Buschwiller : 915 €

- ✓ Cercle d'histoire Buchholz : 915 €
- ✓ Chorale Fortuna : 915 €
- ✓ Chorale Sainte-Cécile : 915 €
- ✓ Société de Musique et son école de musique : 1.830 € (915 € x 2).
- ✓ Tennis de Table de Buschwiller : 915 €

**Après délibération, le Conseil Municipal approuve le versement des subventions citées ci-dessus, à l'unanimité des membres présents, sauf pour les Arboriculteurs : ABSTENTION de M. D.HUTTENSCHMITT, la Chorale Fortuna, ABSTENTION de M. C.WEIGEL, le Tennis de Table, ABSTENTION de M. J.DUCRON et la Société de Musique, ABSTENTION de Mme C.WILLER.**

Pour finir Mme D. HECHT demande aux conseillers de voter les subventions au profit des associations créées après le 30 mars 2009 à savoir :

- ✓ Chorale Perles du Sundgau : montant proposé par la commission : 915 €
- ✓ Compagnie Déridée : montant proposé par la commission : 915 €

**Après délibération, le Conseil Municipal approuve le versement des subventions citées ci-dessus, à l'unanimité des membres présents, sauf pour la Chorale des Perles du Sundgau, ABSTENTION de Mme M-J.BAUMANN.**

#### **4. CONVENTION PERISCOLAIRE**

Mme le Maire propose de confier à l'association Jeunesse et Avenir de HEGENHEIM l'organisation de l'accueil périscolaire et extra-scolaire de BUSCHWILLER.

Pour ce faire, il sera mis à disposition de l'association les locaux communaux du bar, de la demi-lune et la grande salle de sport de la salle polyvalente située 7, rue de Wentzwiller.

Le bus transportant les enfants vers HESINGUE pour la poursuite du cursus bilingue sera reconduit à la rentrée 2019 mais reste non-pérenne. A midi, il y aura toujours 38 places régulières et 2 places exceptionnelles, soit un total de 40 enfants à midi. Le soir 30 places régulières et 2 places exceptionnelles, soit un total de 32 places pour le soir. Enfin un animateur pour les adolescents de 11 à 15 ans sera mis à disposition des trois communes pour 2 mercredis ou 2 samedis par mois selon le planning de la salle polyvalente.

Il est donc nécessaire de contractualiser les engagements respectifs de la Commune et de l'Association Jeunesse et Avenir de HEGENHEIM.

Le Conseil Municipal est donc appelé à autoriser Mme le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens dont le projet est joint en annexe.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune de BUSCHWILLER et l'Association Jeunesse et Avenir de HEGENHEIM dont le projet est joint en annexe et autorise Mme le Maire à signer cette convention au nom et pour le compte de la Commune de Buschwiller.**

#### **5. MOTION DE SOUTIEN**

La Trésorerie de SAINT-LOUIS connaît actuellement d'importants retards dans les traitements des mandats et des titres. Cette situation est extrêmement préjudiciable pour les entreprises. De plus la fusion avec la Trésorerie de SIERENTZ en 2018 n'a pas été accompagnée de renfort de personnel pour palier à cette hausse de travail.

Afin de pouvoir faire évoluer au mieux notre développement économique local, il est nécessaire d'anticiper et de prévoir les ajustements nécessaires pour assurer une continuité du service public. Pour cela, il est impératif que la Trésorerie de SAINT-LOUIS ainsi que le service des Impôts soient dotés dans les meilleurs délais et de manière pérenne, de moyens humains suffisants.

Dans le même sens que la S.L.A, nous demandons donc à la DDFIP, pour permettre un retour à la normal des délais de traitement des opérations comptables, de prendre rapidement les mesures nécessaires afin de doter la Trésorerie de SAINT-LOUIS de personnel supplémentaire dans des proportions adaptées aux nécessités du territoire. De plus, il est également nécessaire de conserver un service de proximité à SAINT-LOUIS afin de faciliter le dialogue entre les collectivités et les services des finances publics.

Après délibération, le conseil municipal, à 11 voix POUR (Mme le Maire, D. HECHT, D. HUTTENSCHMITT, R. OBERMEYER, D. ALLEMANN, B. BOEGLIN, M.J BAUMANN, A. BAUMANN, C. MUNCH, C.WEIGEL) et 1 ABSTENTION (J. DUCRON) approuve la motion de soutien pour le renforcement de moyens à la Trésorerie de SAINT-LOUIS et conserver ce service de proximité.

## **6. TRAVAUX**

Néant

## **7. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **7.1 URBANISME – RAPPORTEUR M. ROGER OBERMEYER**

#### **✓ Demande de permis de construire acceptée :**

CHRISTEN Andrée - Reconstruction du toit - 1, rue des Fleurs

#### **✓ Demandes de déclarations préalables acceptées :**

NIGLIS Margaux – Abri de jardin – 1, rue des Ecurieils  
HUTTENSCHMITT Denis – Clôtures – 12, rue des Vosges  
MEZZASALMA Hervé - Ravalement de façade - 14, rue de Hésingue  
MICHALOUSKI Jordan - Pose de velux - 4, rue du Soleil  
EL AZIZ Ahmed - Clôture - 15, rue de Wentzwiller  
SIGRIST Daniel - Porte-fenêtre - 2, rue du Jura

#### **✓ Demandes de certificats d'urbanisme traitées :**

Me SCARAVELLA - 7, rue des Vergers  
Me LANG - 57, rue de Hésingue  
Me LANG - 8a, rue de Wentzwiller  
Me GREWIS - 2, rue des Fleurs

### **7.2 CCAS – RAPPORTEUR MME DENISE HECHT :**

Réunion du 20 mai 2019: l'après-midi sportive pour les jeunes de 8 à 10 ans, prévue pour le 13 avril, n'a finalement pas eu lieu: il n'y avait que 8 inscriptions sur la trentaine d'invitations distribuées. L'excursion des seniors aura lieu le 12 septembre; la fête intercommunale des seniors le 28 septembre à HÉGENHEIM, de 14 à 18 h. Les membres du CCAS de BUSCHWILLER participeront aux préparatifs, au déroulement et au rangement. Le bénéfice issu principalement de la vente de pâtisseries sera versé à l'association Marjorie; merci d'avance à quiconque voudra bien faire don d'un gâteau. Prochaine réunion: le 19 août 2019. Un livret CCAS est en cours de préparation, à distribuer avec le bulletin municipal.

### **7.3 SALLE POLYVALENTE/ASSOCIATIONS/ÉVÈNEMENTS – RAPPORTEUR MME DENISE HECHT :**

Basket club de MICHELBAACH : les créneaux actuels du lundi, mardi et jeudi sont maintenus. Une campagne d'initiation a de nouveau eu lieu cette année à l'école de BUSCHWILLER, ainsi qu'à WENTZWILLER. Selon les résultats de cette campagne, M. Bader souhaite un créneau le lundi de 19h30 à 21h00 et le mercredi de 16h30 à 18h00. Nous avons déjà eu une demande du périscolaire pour 2 mercredis par mois pour les adolescents. Nous allons refaire le point avec M. Bader afin de trouver la meilleure solution.

Conseil de fabrique: demande de location de la salle polyvalente pour apéritif et repas à la Pentecôte le 31 mai 2020. Mise à disposition à titre gratuit, s'agissant d'un évènement "tournant" dans les 5 paroisses.

A noter pour 2020: le concert annuel de l'ECHO, l'ensemble des chœurs d'hommes des Trois Frontières, aura lieu à BUSCHWILLER en mars ou avril, avec mise à disposition gratuite de la salle polyvalente et prise en charge du verre de l'amitié par la commune. Le concert aura lieu à l'église, avec plateau à la sortie. Le produit de cette quête sera intégralement reversé à une association caritative; de ce fait, la salle sera mise à disposition gratuitement. Une délibération sera prise au moment venu.

Petit déjeuner citoyen: nous approchons les 290 inscrits. L'inauguration du terrain multisports aura lieu à 9h00, un journaliste sera présent. Chaque membre du conseil municipal s'est inscrit pour les différentes tâches; à toutes fins utiles, elles sont reprises en réunion et un planning sera diffusé par mail.

#### **7.4 COMMUNICATION :**

Mme Denise HECHT indique que le bulletin municipal de juillet 2019 ne comportera que 12 pages, au lieu des 16 habituelles. D'une part il est bouclé avant le petit déjeuner citoyen et d'autre part il y a eu relativement peu d'articles mis à disposition. Le fichier sera apporté à l'imprimerie le 3 juillet au matin.

#### **7.5 SCOLAIRE :**

Mme Audrey BAUMANN signale qu'après discussion en commission réunie, un budget supplémentaire de 20 € par enfant pour des dépenses de livres, de fichiers ou de photocopies supplémentaires a été validé.

### **8. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

#### **8.1 E.T.B – RAPPORTEUR MME DENISE HECHT**

- ✓ ETB, réunion plénière du 17.5.2019 : sur le thème "pour une mobilité respectueuse du climat sur le territoire de l'ETB". Deux présentations ont abordé, entre autres, la nécessité de la densification de l'urbanisation qui permet de raccourcir les trajets domicile-travail, le développement des transports publics, il a été souligné que le passage de la voiture à moteur thermique à l'électrique et à terme à la voiture autonome ne désengorgera pas les routes; il leur faudra encore toujours autant de place, qu'elles roulent ou qu'elles soient garées. Petit espoir: il semblerait que la nouvelle génération ne s'identifie plus autant à la voiture que ce n'est le cas actuellement, où c'est encore toujours souvent le reflet d'un statut social. Dans cet ordre d'idées, le conseil consultatif a transmis une motion dans ce sens au comité directeur de l'ETB, lui demandant le lancer une initiative trinationale dans le but de promouvoir un transport public de proximité respectueux de l'environnement, avec un système de tarification attractif et cohérent, et, là où c'est nécessaire, l'extension des lignes de transport sur rail et de bus, la création et l'extension de pistes cyclables sécurisées.
- ✓ ETB: le 23.5.2019 : dans le cadre des investigations de l'ETB sur l'emploi dans son périmètre, une délégation des commissions Formation, Santé et Economie s'est rendue à l'ISL Saint-Louis, l'Institut franco-allemand de recherche pour la défense, placé sous les ordres des ministères de la défense français et allemand. On n'arrive pas à la parité 50/50 % de français et d'allemands, mais on prend le meilleur des deux cultures. Il y a environ 30 % de femmes. Conditions s'embauche: les employés, quelle que soit leur nationalité, doivent obligatoirement être domiciliés soit en France, soit en Allemagne. Côté langue: il faut au moins comprendre soit le français, soit l'allemand. L'anglais a également cours. Ils prennent des apprentis, mais il faut qu'ils soient vraiment motivés et d'un bon niveau.

#### **8.2 ASSOCIATIONS**

M. Roger OBERMEYER a assisté à l'assemblée générale de l'ASB, cette dernière a remercié la Commune pour sa subvention annuelle.

#### **8.3 S.L.A**

- ✓ M. Denis HUTTENSCHMITT : commission Infrastructure & Patrimoine : la nouvelle piste cyclable entre HEGENHEIM et BUSCHWILLER devrait encore être faite cette année. Les souhaits pour les futurs projets de pistes ont été émis.
- ✓ Mme le Maire : commission Numérique : 15 communes restent encore non fibrées à ce jour sur les 39 communes de la SLA. Suite au sondage sur le logiciel SIG la partie assainissement sera rapidement incluse. Les conduites d'eau seront également relevées au fur et à mesure par un géomètre ainsi que les poteaux d'incendie (prévus sur 5 ans) pour le moment le plan des poteaux d'incendie du SDIS a pu être remis dans le SIG mais avec un manque de précision. Un appel d'offre sera certainement proposé aux communes pour réaliser un relevé des schémas électriques des lignes et lampadaires.

- ✓ Mme le Maire : Conseil SLA : Le budget et les subventions ont été votés ainsi que la motion de soutien envers la trésorerie de Saint-Louis. Un avenant à la DSP avec une option pour le renforcement de certaines lignes a été approuvé.
- ✓ Mme le Maire : SCOT : la révision du SCOT de la SLA devra être validée avant la fin du mandat. Notre Commune sera classée en Bourg Village les extensions du tissu urbain seront revus à la baisse selon les lignes du SRADDET, le président de SLA va essayer de demander 3 hectares a au lieu des 2 préconisée. Une nouvelle révision du PLU devra éventuellement être engagée pour qu'il soit conforme au grenelle de l'environnement et au SCOT (retrait des zones AU II et peut être certaines AUI).

## **9. DIVERS**

Mme le Maire rappelle les prochaines dates de réunions :

- ✓ Petit déjeuner citoyen & inauguration de l'aire de jeux : dimanche 07 juillet
- ✓ Jumelage à Samadet du 11 juillet au 15 juillet
- ✓ Commission réunie : 23 septembre 2019 à 19h00
- ✓ Conseil municipal : mercredi 02 octobre à 19h15

Mme le Maire précise également que Mme Isabelle THUET sera de retour à temps partiel thérapeutique à compter du 15 juillet pour une durée de 6 mois.

Pour finir Mme le Maire précise que le secrétariat de la mairie sera fermé entre le 12 et le 16 août 2019.

\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h40.

<b>TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES          DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL          DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 02.07.2019</b>
--

**ORDRE DU JOUR :**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 2019
2. PERSONNEL COMMUNAL
3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
4. CONVENTION PERISCOLAIRE
5. MOTION DE SOUTIEN
6. TRAVAUX
7. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES
8. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES
9. DIVERS

NOM-PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION A
WILLER CHRISTELE	Maire		
OBERMEYER ROGER	1 <sup>er</sup> Adjoint		
HECHT DENISE	2 <sup>e</sup> Adjointe		
HUTTENSCHMITT DENIS	3 <sup>e</sup> Adjoint		
BOEGLIN BERNARD	4 <sup>e</sup> Adjoint		
ALLEMANN DANIEL	Conseiller		
BAUMANN AUDREY	Conseiller		
BAUMANN MARIE-JEANNE	Conseiller		
DUCRON JACQUES	Conseiller		
GERRER EMMANUEL	Conseiller		Audrey BAUMANN
MULLER PATRICK	Conseiller		Christèle WILLER
MUNCH CLAUDINE	Conseiller		
SITTER JERÔME	Conseiller		
WEIGEL CHRISTIAN	Conseiller		